



Point d'actualité du Groupe des députés FN
N°7



Semaine du 27 novembre 2017

(Rédacteur : R.L)

L'activité de nos députés à l'Assemblée nationale est en ligne :

<http://deputes-fn.fr/>

Travaux en séance publique à venir

➤ **Nouvelle lecture du PLFSS, projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018**

Le Sénat ayant profondément modifié le texte, et la CMP¹ ayant échoué, le PLFSS sera étudié en seconde lecture par l'Assemblée le semaine prochaine.

Marine Le Pen devrait intervenir lors de la discussion générale le mardi 28 novembre 2017.

Les députés du groupe FN défendront, comme en première lecture, plusieurs amendements pour promouvoir les mesures que l'on promet. Cependant en deuxième lecture, les amendements ne peuvent porter que sur les articles encore en discussion, c'est à dire ceux qui n'ont pas été votés à l'identique par l'Assemblée et par le Sénat lors de la première lecture.

➔ **LES PROPOSITIONS CONCRETES DU GROUPE FN (par voie d'amendements)**

- *Supprimer la hausse de la CSG*
- *Supprimer la hausse des prix du tabac*
- *Durcir la lutte contre la fraude fiscale*
- *Restreindre l'extension de l'obligation vaccinale*

¹ CMP, Commission Mixte Paritaire, commission composée de 7 députés et 7 sénateurs chargée de trouver une version commune d'un texte après son passage dans les 2 chambres. En cas d'accord, l'Assemblée et le Sénat votent ensuite chacune le texte dans les mêmes termes. En cas d'échec, il est procédé une nouvelle lecture ; en cas de désaccord persistant, c'est l'Assemblée qui a le dernier mot et donc sa version qui devient la loi.

Retour semaine précédente

➤ Travaux en séance publique

- **Budget : Projet de loi de finances (PLF) pour 2018, vote final**

Pas de temps de parole pour les non-inscrits lors du vote final en première lecture. (Cf. communiqué et visuels sur <http://deputes-fn.fr/tag/budget-2018/>)

- **Modification du code du travail : ratification des ordonnances**

Ludovic Pajot (le 22.XI.17) a défendu un amendement visant à élargir la représentation des salariés en proposant la suppression du monopole syndical lors du 1^{er} tour des élections professionnelles : « *Nous restons persuadés qu'une telle libéralisation de la représentativité des salariés participerait à l'amélioration du dialogue social, levier non négligeable de compétitivité pour nos entreprises.* ».

Sébastien Chenu (le 22.XI.17) a une nouvelle fois défendu la primauté de l'accord de branche sur l'accord d'entreprise en demandant la suppression de l'article L. 2253-3 du code du travail modifié par l'ordonnance 2017-1385 qui entérine ce renversement des normes.

Bruno Bilde² (le 23.XI.17) a de son côté défendu un encadrement plus strict des pratiques de reclassement : « *Nous ne contestons évidemment pas la possibilité de reclasser un salarié déclaré inapte au travail ; une telle démarche est parfaitement justifiée. Mais [...] nous savons désormais que certains groupes, notamment une grande enseigne de distribution, usent et abusent de ces procédures d'inaptitude pour se débarrasser de salariés qu'ils ne jugent pas suffisamment productifs. [...] Afin de faciliter les reclassements et pour éviter que cette procédure soit utilisée abusivement pour se séparer des salariés, nous vous proposons de prévoir que les reclassements soient réalisés en priorité dans une entreprise proche du domicile.* »

Il a également demandé que le périmètre pris en compte lors de l'appréciation des éventuelles difficultés économiques ne soit plus restreint au seul territoire national : « *il ne faut pas que les groupes internationaux puissent profiter de la mondialisation lorsque tout va bien, et se désolidariser de leurs entreprises lorsque des difficultés surviennent dans telle ou telle zone, en l'occurrence notre pays !* » « . La majorité et le gouvernement, en bons mondialistes, ont rejeté cet amendement préférant défendre les intérêts des grands groupes plutôt que ceux des travailleurs français.

² Plusieurs autres amendements ont été défendus ; les vidéos seront en ligne prochainement sur le site des députés.

Et enfin, sans revenir sur le principe des plafonds pour le versement des indemnités prud'homales, qui sont un moyen d'apaiser les angoisses du petit chef d'entreprise lorsqu'il décide de se séparer d'un de ses salariés, il a défendu l'augmentation de ce plafond dans le cas de salariés ayant passé 30 ans dans la même entreprise.

➤ **Travaux en commission**

Pas d'intervention en commission cette semaine.

➤ **Communiqués de presse de nos députés sur l'actualité législative**

<http://deputes-fn.fr/2017/11/21/les-deputes-du-groupe-front-national-ont-rejete-en-bloc-le-budget-presente-par-le-gouvernement-pour-lannee-2018/>

<http://deputes-fn.fr/2017/11/23/cinema-francais-la-cigarette-partie-en-fumee/>

Agenda prévisionnel

Semaine du 4 décembre: Débats sur le projet de loi de finances rectificative pour 2017 (ajustement du budget 2017 voté en décembre 2016)

Niche parlementaire³ du groupe Les Constructifs : Divers proposition de lois seront débattues.

Pour toute question sur le travail législatif de nos députés : Renaud.Labaye@clb-an.fr

³ Temps de débat réservé à la présentation de texte des groupes parlementaire qui peuvent fixer librement l'ordre du jour. (Les NI n'ont pas de niche...)



En direct du Sénat...



➤ Travaux en séance publique

Notre sénateur, **Stéphane Ravier**, (le 23.XI.17) est à son tour intervenu sur le budget 2018 pour en dénoncer la philosophie : *« Vous vous attaquez aux classes moyennes et caressez dans le sens du poil les grandes puissances financières. Privilégier la détention de valeurs boursières au détriment des biens immobiliers, comme vous le faites avec la création de l'IFI, c'est détruire les attaches et les liens qui forment la France durable, celle des petits propriétaires. [...] La protection du patrimoine est pourtant vitale à l'heure du grand déracinement ! Même chose pour le prélèvement forfaitaire unique, vous favorisez les plus aisés.*

Vous choisissez non seulement de ne pas lutter contre l'immigration de masse mais de la favoriser. Contrairement aux annonces du président de la République, la France continuera d'accueillir toute la misère du monde.

Vous fermez les yeux sur les vrais problèmes de nos quartiers : immigration et insécurité, le communautarisme, la haine de la police et de tout ce qui peut représenter la France. Vous poursuivez une politique de la ville ruineuse et inefficace. Le budget de l'armée reste insuffisant. »

Il a profité de son intervention sur la participation financière de la France au budget l'Union européenne pour défendre notre vision de l'Europe : *« Nous sommes pour l'Europe des Nations libres et des peuples souverains, contre cette union européiste, véritable machine à broyer les libertés, les souverainetés, les identités nationales, ce monstre technocratique qui ignore la volonté des peuples pour imposer une Europe de la finance. [...]*

Les politiques européennes sont des chimères inefficaces. La PAC a miné l'agriculture, la directive Travailleurs détachés - malgré l'agitation médiatique d'Emmanuel Macron - continue de miner l'industrie. Frontex est un échec qui n'empêche pas la déferlante migratoire ni les attentats islamistes. [...]

Pourtant nous continuons de verser une somme en continuelle augmentation, 20 milliards d'euros aujourd'hui, à nos geôliers, pour quel résultat ? L'Europe est le berceau de la civilisation hellénochrétienne, un héritage, un équilibre entre Nations qui coopèrent tout en préservant leurs libertés. Notre groupe est hostile à l'Europe technocratique. La France est européenne, oui ; mais Française d'abord ».